

INFOS



PERRIGNY

DÉCEMBRE 2023 • n° 131 • www.perrigny.fr



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux*

Samedi 6 Janvier 2024
à 11h Salle Polyvalente de Perrigny

*Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie
qui se clôturera par le verre de l'amitié*

A.D.M.R. - mdsperrigny@admperrigny.fede89.admr.org - **Secrétariat** : 8 chemin des Coulemines PERRIGNY - 03.86.46.61.80
• **ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY** - atp89000@gmail.com - **M. TOUSSAINT Michel** - 06.07.30.71.14 • **CHASSE** - trolle.arlette@orange.fr - **M. PREVOST Jacki** - 21 rue des Vendanges PERRIGNY - 06.75.69.91.79 - 06.15.94.72.85 • **CHORALE**
"Au temps de l'Escale" - jeanguy.begue@orange.fr - **M. BEGUE Jean-Guy** • **CLUB VIVRE ENSEMBLE** - jacques.bounon@orange.fr - **Mme BOUNON Claudette** - 03.86.46.13.40 - 06.07.89.48.56 • **COMITE DES FETES** - **Mme SACHELLI Lucette**
- 06.85.81.99.94 • **ESPRIT SPORT 89** - contact.emarquez@gmail.com - **Emmanuel MARQUEZ** - 06.03.69.46.97 • **GOSPEL**
FOR EVER - gospelforever89@gmail.com - **Secrétaire** : **M. TARIS Franck** - 06.33.89.60.89 • **LES BREANDES (foot à 7)** -
lesbreandes@gmail.com - **M. CITRAS Benjamin** - 06.67.48.10.74 • **LES MINIPOUSS** - lesminipouss.perrigny@gmail.com
- **Mme KAUTZMANN Vanessa** - 06.68.93.99.03 • **PARENTS D'ÉLÈVES** - perrignyapeep@gmail.com - **Mme BIGOT Rachel**
- 06.32.77.32.90 • **PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (P.A.D.)** - luludeaux@hotmail.com - tremblayc879@gmail.com -
Mme RIGOLET Lucie - *Tel vide grenier* - 06.95.37.44.93 - *Infos Gym* - **Cécile TREMBLAY** - 06.78.15.60.62 • **PERRIGNY**
CYCLISME - nuleurope@gmail.com - **M. MOCQUERY Christian** - 06.07.42.35.73 • **PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70** -
vivie.du@laposte.net - **Mme DUROT Sylvie** - 07.80.35.95.38 • **SOURIS A LA VIE** - sourisalavie89@live.fr - **Mme MIGEVANT**
Françoise - 03.86.46.85.12 • **US PERRIGNY (GYM et TAI-CHI)** - christinebadaire@yahoo.fr - **Mme BADAIRE Christine** -
06.16.89.25.96 - 06.08.85.44.96 • **YOGA** - yoga.perrigny@orange.fr - **M. TRUMEAU Sébastien** - 03.86.46.10.72

Directeur de la publication : Emmanuel Chanut • Rédacteur en chef : Richard Lécolle • Photos et rédaction : Commission Communication •
Mise en page et Impression : Voluprint • Dépôt légal : Décembre 2023

LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes, Chers habitants,
C'est avec enthousiasme que nous abordons cette fin d'année. Il est l'heure d'en faire le bilan.

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en avant le projet pédagogique novateur mené par nos écoles maternelle et élémentaire, sur le développement durable. Celui-ci a pour but de sensibiliser les enfants et les familles aux enjeux environnementaux qui se posent à notre génération. Nous espérons que ce projet pédagogique ambitieux favorisera l'apprentissage de comportements respectueux de notre environnement.



Parallèlement à cette initiative scolaire, les associations jouent un rôle clé dans le dynamisme de notre commune. Elles permettent de créer du lien social et de renforcer le sentiment d'appartenance

à notre village, au travers d'activités sportives, culturelles, créatives, conviviales et festives. Jeunes et moins jeunes peuvent en profiter. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, ainsi que tous ceux qui, par leur présence, ont contribué au succès des événements de l'année.

Enfin, la réussite de l'aménagement du centre bourg n'est plus à prouver. Le pari d'en faire un espace accueillant et sécurisé, un lieu de vie attractif, semble gagné. Les habitants se rencontrent à la boulangerie, puis au marché et enfin aux structures de jeux offrant de nombreux divertissements.

Cependant, il est également important d'aborder la face moins reluisante de notre commune. En dépit de ces actions positives, il faut constater que des incivilités persistent. Dans les écoles, où certaines attitudes nuisent à l'intérêt des élèves et au respect des infrastructures, mais aussi dans l'espace public où de trop nombreuses quantités de déchets sont jetées et où nous déplorons vols et actes de vandalisme.

Ainsi, nous invitons chacun d'entre vous à soutenir les actions menées par nos écoles, nos associations et la commune toute entière pour créer un environnement agréable et respectueux à Perrigny.

En vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles rencontres collectives et solidaires au cours de l'année à venir.

Emmanuel CHANUT - Maire
Marie-Hélène MOUTURAT - Adjointe au maire

■ VOLS AU CIMETIÈRE

Au cours des dernières semaines, plusieurs vols ont été signalés dans le cimetière de Perrigny. Un cimetière est en principe un lieu de repos éternel pour les défunts, où règnent le respect et la tranquillité. Les élus condamnent ces actes irrespectueux et immoraux.

■ RECENSEMENT

Cette année, la commune de Perrigny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Les logements et les habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Il suffira de suivre les instructions qui y sont indiquées pour le faire en ligne. Sinon, des questionnaires papiers seront remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie : 03.86.46.64.17 ou mairiedeperrigny@orange.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Logo République Française (Liberté, Égalité, Fraternité) et Insee en partenariat avec votre commune.

Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire Emmanuel Chanut entouré des habitants de Perrigny et des enfants des écoles a commémoré l'armistice de la guerre 1914-1918. Le 11 novembre annonçait la fin des combats. Monsieur le Maire a rendu hommage aux soldats de cette guerre mais également

à tous ceux morts pour la France jusqu'à ce jour. Il a déposé une gerbe sur le monument aux Morts. Après une minute de silence, la marseillaise a retenti. Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié servi dans la salle des mariages.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Cette année encore a été marquée par l'interdiction d'arroser dès le début de l'été. Heureusement, certains ont opté pour des récupérateurs d'eau. Quelques averses ont également ponctué la saison estivale et ont permis à nos jardiniers de conserver un beau fleurissement.

Lors de leurs deux passages, le jury a pu constater les efforts réalisés par les candidats, tant au niveau du fleurissement, de l'harmonie des couleurs que de l'entretien général.

C'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison et de donner une belle image de son village.

Le classement est le suivant :

1^{er} – M. Goupy Alain

2^{ème} – Mme Fauvernier Josette

3^{ème} – M. Calmus Jean

4^{ème} – Mme Petit Christiane

5^{ème} – Mme Trollé Arlette

Nous félicitons également tous les autres candidats qui n'ont pas démerité, et qui, tous les ans, nous offrent de jolis fleurissements : Mmes et MM. Berrouet, Bounon, Caillon, Gabuet, Lécolle, Mengual, Trolle, sans oublier les « hors concours » : Mme Fèvre, M. Gassien et la Ferme Fromont.

Comme chaque année, la remise des récompenses aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire, le samedi 6 janvier 2024.

La Commission Fleurissement.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

17^{ÈME} ÉDITION - 2024

Je donne une seconde vie à mon sapin en le déposant aux points de regroupement, il sera ensuite broyé pour faire du compost :

« Devant les Services Techniques, Chemin des Coulemines perpendiculaire à la Rue des Ecoles »

« Bréandes, au point recyclage verre, rue des Fréaux »

Il est demandé de le déposer dernier délai la veille au soir, sans aucune décoration, pour la collecte du jeudi 18 Janvier 2024 pour la commune de Perrigny.

POINT SUR LES TRAVAUX

Aménagement de la voie douce route des terres et vignes :

Bonne nouvelle puisque nous pouvons aujourd'hui affirmer que la voie douce espérée entre Bréandès et la zone d'activités sera bien réalisée au 1^{er} semestre 2024. Nous avons obtenu 70 % de subventions qui vont nous permettre de finaliser ce projet. Le financement sera donc le suivant : 40 % DETR (aide de l'État), 30 % du département et 30 % de part communale. Le coût total dépendra du choix de l'entreprise parmi celles qui ont répondu à l'appel d'offres.

Cette voie douce de 3 mètres de large en enrobé permettra aux vélos, rollers et piétons de relier la zone d'activité en toute sécurité.

Installation d'une alarme aux écoles et à la mairie :

L'entreprise APAGELEC et son sous-traitant AVTS ont procédé à l'installation des alarmes aux écoles et dans la mairie. Tous les bâtiments communaux sont dorénavant protégés.

Eclairage public et télégestion :

La télégestion et la technologie LED nous permettent d'affiner au mieux les réglages. Aussi, nous avons programmé 80 % de la puissance de l'allumage jusqu'à 21h30 puis 40 % de 21h30 jusqu'à l'extinction totale à 23h15. Seuls les 2 carrefours, centre-bourg et RD158/RD31 restent à 80 % toute la nuit.

Nous sommes en phase de test et n'excluons pas de

diminuer encore davantage. Ce ne seront que des économies supplémentaires.

Point sur la problématique du désherbage :

L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires complique grandement la gestion du désherbage des espaces publics (trottoirs, cimetière...). Là où avant un passage très rapide de traitement phyto réglait le problème pour plusieurs mois, il faut dorénavant passer plusieurs jours à plusieurs agents pour obtenir un résultat qui ne dure que quelques semaines voire quelques jours. Il est donc clair que nous allons devoir repenser la gestion de ces espaces. Des solutions nouvelles commencent à émerger, car toutes les communes ont les mêmes difficultés (Exemple, l'hydroseeding ou l'hydromulching, 2 techniques proches qui reviennent à re-végétaliser des surfaces pauvres). En attendant de pouvoir financer et mettre en œuvre ces nouvelles techniques ou d'autres, nous n'avons pas d'autres choix que de concentrer au maximum les efforts sur les espaces jugés essentiels (le centre bourg, les espaces publics de loisirs et les axes principaux) et accepter que la nature reprenne ses droits. Il ne faut pas oublier aussi l'entretien des chemins communaux et de la voirie, les accotements, le passage de l'épareuse, la taille des haies, les tournées quotidiennes de propreté, l'entretien des bâtiments, les réparations des éléments vandalisés...etc.. Nos 4 agents des services techniques ont effectué un travail remarquable. Notre village a fière allure et nous avons régulièrement des retours positifs à ce sujet.



ARRIVÉE DE LAURIANE GABRIELLE



Lauriane GABRIELLE a été recrutée en mai dernier au secrétariat de la mairie pour remplacer Céline CHEVALLIER. Ses missions principales sont l'accueil physique et téléphonique, les tâches afférentes à l'urbanisme, l'état civil et les écoles.

Après avoir obtenu un BTS Services et Prestations dans le Secteur Sanitaire et Social, elle a travaillé au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole, au lycée de la Brosse ainsi qu'à ECMO (bureau d'étude et de maîtrise d'œuvre).

Impliquée dans la commune où elle réside, elle est conseillère municipale mais aussi présidente d'une association de parents d'élèves et secrétaire d'une association sportive.

Ce qu'elle affectionne tout particulièrement, c'est la dimension relationnelle. Son sens du service à la personne lui permet de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

ARRIVÉE D'ARNAUD BILLIAT



Arnaud BILLIAT a rejoint l'équipe technique au 1er juin de cette année pour remplacer un agent en arrêt maladie.

Menuisier de formation, âgé de 51 ans, il a développé tout au long de sa carrière, des compétences dans le domaine de la mécanique automobile, de la maintenance en bâtiment, de l'entretien des voiries et espaces verts et comme conducteur d'engin, dans des entreprises privées et au sein de la fonction territoriale.

Il est content de travailler dans une commune à taille humaine. Il apprécie le contact avec les administrés et l'ambiance avec les collègues. Il aime avant tout la polyvalence des tâches qui lui sont confiées et serait content de pouvoir finir sa carrière à Perrigny.

REPAS CCAS

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que, le dimanche 15 octobre, s'est déroulé le repas annuel des aînés, offert par la commune aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints. Monsieur le Maire, entouré des membres du CCAS a accueilli les 120 invités par un petit discours. Le repas proposé et servi par Stéphane CAMU et son équipe a fait l'unanimité. Les habitués et les « nouveaux séniors » ont pu savourer ce moment de convivialité et ont apprécié ce temps de rencontre autour d'un repas et d'un après-midi dansant animé par Orphéane, accordéoniste et chanteuse. Une belle journée de partage ! Rendez-vous l'année prochaine !



CLEAN UP

Le Clean Up est une journée mondiale de nettoyage, un geste citoyen pour préserver l'environnement. C'est ainsi que le 16 septembre dernier, une quarantaine de personnes, dont une quinzaine d'enfants, ont participé à cette matinée de ramassage. Ces habitants ont été surpris par la quantité de déchets qu'ils ont collectés. Au total, ce sont environ 350 kg, auxquels s'ajoutent 3600 mégots...

Cette année, outre le nettoyage des abords des routes et rues, le ru de Baulche a également été nettoyé de ses déchets, grâce au travail préalable de l'Union des Pêcheurs de l'Auxerrois

Cette prise de conscience est indispensable pour adopter des comportements plus responsables au quotidien. En effet, il est primordial de rappeler que chaque geste compte : jeter ses déchets dans une poubelle, recycler et réduire sa consommation sont autant d'actions individuelles qui contribuent à la préservation de notre environnement.



PLUiHM Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilité

Les réflexions et les études concernant le PLUiHM de l'Auxerrois se poursuivent. Le diagnostic est en cours de finalisation (objectif : fin 2023).

Retrouvez sur le site de la communauté d'agglomération, les résultats de l'enquête menée en septembre dernier auprès des habitants et des ateliers publics. N'hésitez pas à vous renseigner et à participer à l'élaboration du PLUiHM. Pour cela, scannez le QR code.



Le début d'année 2024 sera consacré à l'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui définit les grandes orientations pour l'avenir de notre territoire.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr

France
services



Une démarche administrative ?
Ayez le réflexe France services !

L'espace France services d'APPOIGNY vous attend
au 26 Rue Chatel Bourgeois 89380 Appoigny

Lundi : 13:30 - 17:30
Mardi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
Mercredi : 09:00 - 12:00
Jeudi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:30
Vendredi : 09:00 - 12:00

Contacts :
Téléphone : 09 77 89 43 62
Email : france.services@maire.appoigny.fr



«Les agents France services :
une équipe à votre écoute »

VIE DES ENTREPRISES LOCALES

SALON DE COIFFURE "PAUSE COIFFURE"

23 rue de la Cour 89000 Perrigny

Nathalie a fêté cette année ses 30 ans d'installation en tant que coiffeuse. C'est une passionnée qui fait de l'instant coiffure un moment de détente, une véritable pause.

Elle prend le temps d'écouter afin de proposer ce qui convient le mieux, tout en respectant la personnalité de ses clients.

Le salon propose coupe couleur ou balayage et autres services, mais également des conseils et astuces pour se coiffer chez soi et entretenir nos cheveux.

C'est avec plaisir qu'elle vous accueille dans un cadre chaleureux et convivial.



L'ENTREPOT DU VIN

5 bis allée Fontaine ZA des Bréandes, 89000 Perrigny



L'Entrepôt du Vin Auxerre :
Stéphane Charlot,
éclaireur des terroirs et des histoires

Au cœur des vignobles bourguignons, L'Entrepôt du Vin se démarque comme un havre de découvertes œnologiques, guidé par la passion avisée de Stéphane Charlot. Caviste diplômé de la prestigieuse Université du Vin de Suze La Rousse (Vallée du Rhône), il propose une sélection singulière de plus de 700 vins et spiritueux originaires de France et d'ailleurs.

Spécialiste des crus de Chablis, de l'Auxerrois, et de Bourgogne, Stéphane Charlot façonne une expérience où le terroir et l'authenticité dialoguent harmonieusement. Sa sélection offre aux amateurs un voyage gustatif entre des pépites authentiques et d'autres vins consensuels, soulignant sa volonté d'équilibrer l'accessibilité et l'exploration.

L'établissement se distingue par son engagement envers la qualité, la découverte et le respect des valeurs. À l'Entrepôt du Vin, chaque bouteille est une invitation à découvrir une histoire unique, celle d'un vigneron, d'un lieu. Véritable ambassadeur des producteurs locaux, il met en avant des vins et des spiritueux porteurs de récits passionnants. Sa passion s'exprime à travers des conseils éclairés, n'hésitez pas à lui rendre visite, il saura vous guider.



L'entrepôt du Vin étend son influence au-delà de ses murs physiques grâce à son site internet, www.lentrepotduvin.com. En quelques clics, votre commande est livrée à domicile.

En cette période festive, Stéphane Charlot partage ses coups de cœur mets et vins. Champagnes complexes, rouges élégants, blancs étincelants, chaque sélection exprime l'âme festive du terroir français. Une opportunité de s'immerger dans l'univers du vin, à travers les recommandations passionnées de ce dénicheur de trésors.

L'équipe de L'entrepôt du Vin vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

• DÉCEMBRE •

31

Réveillon
comité des fêtes

• JANVIER •

6

VOEUX DU MAIRE

20

Soirée dansante
Perrigny et les années 60/70

27

Concert chorale
Au temps de l'Escale

• FÉVRIER •

15

Assemblée générale
Vivre Ensemble

• MARS •

9

Loto
Minipouss

17

Repas de printemps
Club Vivre ensemble

21

Visite guidée Joigny, repas,
découverte du Cabaret l'Escale
Perrigny et les années 60/70

24

Théâtre de Germaine
Club Vivre ensemble

• AVRIL •

11

Sortie dans le Vézélien,
visites et restauration
Perrigny et les années 60/70

13

Concert Chorale
Au Temps de l'Escale

21

Bourse aux jouets
PAD

27

Soirée Lindy
PAD

• MAI •

1^{er}

Marche
Comité des fêtes

4

Spectacle «A propos de foot»
à la salle polyvalente
*(organisé par la mairie, le théâtre d'Auxerre
et la Communauté d'Agglomération)*

• JUIN •

2

Théâtre les Saltimbanques
Perrigny et les années 60/70

14

Kermesse des écoles
APEEP

14

Repas dansant à l'Érable
Perrigny et les années 60/70

22

Concert à l'église de Perrigny
par l'association «Gospel For Ever»

SERVICE AUX_M LE VÉLO



La communauté de l'Auxerrois a fait un premier bilan du service de location de vélos à assistance électrique. Il se veut plus que positif avec des chiffres qui dépassent les objectifs fixés. Elle a permis notamment d'éviter 21 tonnes d'émission de CO2. On rappelle que la location peut être ponctuelle ou de longue durée avec 100 vélos pour ce dispositif.

10 vélos sont disponibles à Perrigny près de la salle polyvalente. La location se fait à l'aide d'un smartphone, avec une gratuité de 45 minutes pour la première location.

INTERDICTION DE BRÛLAGE DE DÉCHETS

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...). En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler leurs déchets, les particuliers peuvent les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Chargé d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans la commune, M. le Maire est susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au procureur.

ELAGAGE DES HAIES

Dans un souci de sécurité des personnes, et afin de garder à notre village un cadre agréable, il vous est demandé de tailler vos haies de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes.

Veillez à respecter les hauteurs et largeurs réglementaires. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe.

Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire.

DÉJECTIONS CANINES

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines et de les jeter dans les poubelles. Merci de ne rien jeter dans les caniveaux ni dans les bouches d'égout. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.

VIE SCOLAIRE

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE



Les écoles s'engagent dans l'éducation au développement durable.

Au cours de l'année 2023-2024, les enseignants des écoles maternelle et élémentaire mènent un important projet pédagogique pour sensibiliser les enfants et les familles au développement durable. Trois axes sont développés :

- Étudier l'environnement et la biodiversité proche des élèves,
- Réduire et trier les déchets des écoles et du périscolaire,
- Réaliser une éco construction dans la cour de l'école élémentaire.

Dans ce cadre, les classes de MS/GS et CM1/CM2 ont visité l'exposition « Merveilleux insectes » au Muséum d'Auxerre dès la rentrée de septembre. Les 4 classes ont ensuite visité l'exposition photo de la LPO à la mairie début octobre, puis sont allées écouter les chants d'oiseaux en forêt de Branches. Cette sortie a permis d'observer et de décrire l'environnement de la forêt à l'automne, avec des activités adaptées à chaque âge. La collaboration

avec la LPO va se poursuivre tout au long de l'année pour construire des mangeoires, des nichoirs, des hôtels à insectes, étudier les petits mammifères (hérissons,...) et sortir en forêt au printemps.

La classe de CM1/CM2 a, quant à elle, débuté sa réflexion pour réaliser une éco construction en matériaux naturels locaux et/ou matériaux de réemploi en visitant l'exposition « Matières à bâtir » à Toucy. Les élèves ont ensuite tracé les premiers plans et construit les premières maquettes avec l'aide d'architectes du CAUE-89 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Yonne).

Pour que ces apprentissages soient ludiques et concrets dans le quotidien des élèves, ils ont participé au jeu « Ma Petite Planète » et ont dû réaliser 30 défis en 3 semaines : penser à éteindre la lumière, passer une ou des soirées sans écran, sortir marcher dans la nature, se déplacer sans voiture... Chaque défi rapportait des points pour obtenir un diplôme. Bravo aux enfants et aux parents qui ont fourni des efforts pendant ces 3 semaines !



Le premier conseil d'école s'est déroulé début novembre et a permis de faire le bilan de cette rentrée. L'effectif s'élève à 33 élèves en maternelle répartis en 2 classes et 52 élèves en élémentaire également répartis en 2 classes.

Au cours de ce conseil d'école, les enseignants ont rappelé avec force leur mission : celle d'enseigner dans le respect des valeurs collectives et du vivre-ensemble.

Malheureusement, certains enfants rencontrent des difficultés avec le respect des adultes et des locaux scolaires. Ils manquent de repères éducatifs et n'ont pas toujours conscience des conséquences de leurs actes.

De plus, l'agressivité de certains parents envers les enseignants ou le personnel scolaire est préoccupante. Elle traduit l'individualisme et une absence de respect des règles communes. Il est important de rappeler que les enseignants sont des professionnels qui travaillent dans l'intérêt de l'enfant, et qu'ils méritent donc le respect et la considération de tous.

ESPACE SANS TABAC A L'ECOLE

Dans le cadre de la sensibilisation au cancer du poumon, la commune de Perrigny s'est mobilisée afin de créer un espace sans tabac devant les écoles. En conventionnant avec l'association Tabagir, la CPAM et la Ligue contre le cancer, nous nous engageons afin de sensibiliser les parents et les enfants sur le danger de la cigarette.



VIE ASSOCIATIVE

PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (PAD)

Lors de son Assemblée Générale du 20 octobre dernier, le Bureau du PAD a proposé les activités suivantes pour 2024 :

- En janvier ou février, un voyage sur une journée à Paris avec visite guidée le matin et une pièce de théâtre en fin d'après-midi,
- En mars, un voyage sur 3 jours/2 nuits au Portugal pour lequel toutes les places ont été réservées en quelques jours.
- Le 21 avril prochain, une bourse aux jouets et puériculture dans la salle polyvalente, avec un nombre de places limitées. Si vous souhaitez exposer, inscrivez-vous dès que les flyers seront distribués.

La Gym (le lundi à 18h30 à la salle multisports) ainsi que le Lindy (le lundi à 19h30 à la salle polyvalente) ont repris leurs activités. Si ça vous tente, passez les voir.



LES MINIPOUSS

Tout d'abord, l'association des Minipouss vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, et nous espérons qu'elles vous seront agréables.

Comme chaque année, nous avons organisé notre vente de chocolats, en faisant du porte à porte. Nous avons pu compter sur votre accueil et votre soutien dans cet événement.

Ce dernier permet de financer une grande partie des activités de l'association, dont le spectacle qui a eu lieu le samedi 9 décembre à la salle des fêtes, ainsi que la venue du Père Noël et sa généreuse distribution de cadeaux pour tous les enfants de l'association.

Nous avons aussi des projets plein la tête, l'association vous donne rendez-vous le samedi 9 mars, à la salle polyvalente, pour un loto annuel. Venez nombreux, nous comptons sur vous.

En espérant que cette prochaine année puisse faire naître un équilibre international afin que nous puissions tous retrouver une vie sereine.

L'association des Minipouss vous remercie pour votre soutien inconditionnel.

SOURIS À LA VIE



Le 17 septembre 2023 s'est déroulée la 2^{ème} édition des "Foulées du Sourire". Une magnifique journée au profit de l'association "Autour d'Adam" qui a permis de récolter la somme de 2 800 €. La remise du chèque a eu lieu le 14 novembre. Ce don permettra le financement d'un fauteuil pour Adam ou de soins à l'étranger.

Souris à la Vie fonctionne grâce au courage, à l'énergie, à la générosité et à l'investissement de tous ses amis et bénévoles. Personnellement, je tiens à les remercier cette année plus qu'une autre.

Côté sportif, 150 concurrents participaient que ce soit pour courir ou marcher, avec ou sans bâtons. Les marcheurs nordiques étaient présents avec une mention

spéciale à l'AJA Marathon. Mes félicitations à tous les concurrents !

Au moment où vous lirez ces lignes, Souris à la Vie aura participé au Téléthon avec le concours des associations de Perrigny. En 2024, la Marche de la pleine Lune aura lieu en février ou en mars selon les conditions climatiques.

Depuis 14 ans, les actions de Souris à la Vie ont permis de collecter et distribuer la somme de 26 625 €.

Solidarité, empathie, bienveillance, générosité sont des valeurs à toujours véhiculer sur 2024.

Bonne fin d'année à toutes vos associations.

La présidente et son équipe

PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70

L'année 2023 fut bien remplie pour les adhérents de l'Association Perrigny et les années 60/70 : soirée dansante, journée pique nique avec jeux boules, loto, visites des châteaux de Bazoches et Versailles, balade en petit train à Massangis, repas au restaurant, Karoké, Bowling et diverses autres sorties.

L'Association Perrigny et les années 60/70 vous propose pour le premier semestre 2024 :

- Samedi 20 janvier à la salle polyvalente de Perrigny une soirée Dansante avec le groupe « Années 60 et plus ». Boisson et petite restauration sur place. Entrée 12 €, dès 20h30. Réservation souhaitable par téléphone : 06.32.25.77.35 - 06.80.13.94.80 - 06.04.18.08.14
- Jeudi 15 février : Karoké avec repas, espace privatisé pour l'Association, que l'on chante juste ou faux, seul ou en groupe, lâchons nous entre amis. Réservation au 06.32.25.77.35 ou 06.04.18.08.14. A partir de 19h
- Jeudi 21 mars : Visite guidée du Joigny historique, repas et découverte du Cabaret l'Escale,
- Jeudi 11 avril : (En cours de préparation) Sortie dans le Vézélien, visites et restauration.
- Mai : Pique Nique préparé par l'association, avec jeux de boules (pétanque, Mölkky) et divers autres jeux, à Perrigny vers la salle polyvalente,
- 2 juin : théâtre les Saltimbanques salle polyvalente de Perrigny,
- Vendredi 14 juin : Repas dansant à l'Érable groupe « années 60 ».

Afin de pouvoir se rencontrer plus souvent, l'Association propose un jeudi par mois, soit une balade de 5 km, soit une visite d'entreprise, soit un après-midi de jeux divers.



APEEP



L'Association des Parents des Élèves des Écoles de Perrigny remercie chaleureusement tous les Patrinaciens venus passer un bon moment au loto du 11 novembre. Grâce au succès de cette soirée, l'association va pouvoir participer au financement d'activités pour les deux écoles (sorties et intervenants pour les activités en lien avec le développement durable, l'écologie et la protection des animaux).

D'autres projets se préparent pour 2024. Il ne faudra pas manquer :

- Une commande groupée de fromages du Jura (projet en cours de réflexion),
- Une tombola pour Pâques : attendez vous à avoir des visites de vos petits voisins,
- Les Jeux Olympiques de Perrigny : notez déjà la date de la kermesse des écoles le 14 juin.

N'oubliez pas que l'APEEP œuvre toute l'année avec :

- La récolte de cartouches d'encre pour en assurer le recyclage grâce à son partenaire «Mme Coccinelle »,
- Les commandes de parfums IYALY avec le code « APEEP » qui reverse 5 € à l'association,
- Quelques ventes ponctuelles sur le marché.



Pour ne rien manquer, surveillez PanneauPocket, le Perrigny Infos et surtout la page Facebook !

YOGA

Encore quelques places disponibles ! Rejoignez-nous pour 1 cours d'essai à la salle multisports

- Lundi : 19h30/21h
- Mercredi : 10h/11h30
- 1 cours d'essai pour toute nouvelle inscription

Adhésion annuelle : 10€ + Cotisation trimestrielle : 60€

Nous contacter pour tout renseignement :
yoga.perrigny@orange.fr / 03.86.46.10.72



VIVRE ENSEMBLE

L'année 2023 se termine déjà. Une année bien chargée avec nos nombreuses activités : la marche, la gym, la couture, les jeux de société et aussi nos sorties dans les Vosges, à Fontainebleau, à la Nouba et bien sûr notre repas de fin d'année le 10 décembre.

Le jeudi 24 septembre, nous étions 52 participants pour une sortie mémorable à Fontainebleau.

Tout d'abord, nous avons navigué sur le Loing, puis visité le majestueux château. Nous avons terminé la visite en parcourant les jardins en petit train, immense domaine boisé et de pelouses verdoyantes garnies de bassins d'eaux jaillissantes.

Avant de terminer cette superbe journée, nous avons eu le bonheur de rencontrer Loïc Chahory ébéniste d'art, originaire de Perrigny qui nous a fait visiter son atelier où il restaure tous mobiliers d'époque. Il travaille au château depuis plusieurs années et nous a fait part de son travail avec beaucoup de plaisir.

Le mardi 24 octobre, nous étions 69 participants à la Nouba. Nous avons tous apprécié un excellent et copieux repas, en écoutant et chantant Michel Sardou. Très bonne ambiance !



Pour 2024, de nombreux projets sont en cours de réalisation : un voyage de trois jours et une sortie d'une journée, dont les dates et les destinations vous seront communiquées ultérieurement.

Retenez d'ores et déjà trois dates importantes :

- 15 février 2024 : l'Assemblée Générale,
- 17 mars 2024 : le repas de printemps,
- 24 mars 2024 : le théâtre de Germaine.

L'association Vivre Ensemble vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année 2024.

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la commune :

www.perrigny.fr (rubrique « vie du conseil »)

PORTRAIT DÉPART EN RETRAITE DE FRÉDÉRIC ZAHM



C'est avec plaisir et modestie que Frédéric ZAHM, employé municipal, a accepté que nous publions un article sur sa vie et son parcours à Perrigny. Son récent départ en retraite nous conduit à le mettre à l'honneur aujourd'hui, et à le remercier pour tout ce qu'il a réalisé pour notre commune. La quasi-totalité des habitants de Perrigny l'a croisé, au moins une fois, dans les rues de notre village. Frédéric est né le 8 octobre 1963 à Bergerac, ville chère à son cœur. Sa mère est originaire de Fixin (Côte d'Or) et son père de Saint-Dizier (Haute Marne).

Il commence sa présentation en nous racontant qu'il a été trouvé dans un couffin devant un couvent. Connaissant le personnage, il va être très vite nécessaire de déceler le vrai du faux dans son récit !

Fier de ne pas avoir fait la maternelle, il obtient son BEPC à 15 ans. Il poursuit ses études en électricité automobile à Bergerac où il obtient son CAP. Passionné d'électricité, il suit ensuite des cours d'électricité en bâtiment.

Intégré à la légion étrangère en 1982, il a participé aux essais nucléaires à Mururoa durant 9 mois. Il a ainsi vécu 3 bombes nucléaires d'une plate-forme. Il fait désormais partie d'une association de vétérans des essais nucléaires. A partir de 1984, et pendant 23 ans, il travaille comme électricien automobile dans une entreprise à Bergerac.

Après avoir vécu quelques années dans un mobilhome, il décide de construire sa maison à Ribagnac (Dordogne). C'est le projet de sa vie. Il nous la présente sur une photo, qui laisse penser à un véritable coin de paradis. Il y passera régulièrement ses vacances par la suite.

C'est en juillet 2007, invité par un cousin directeur d'une entreprise auxerroise, grossiste en électricité, que Frédéric arrive à Perrigny. Le 1er avril 2010, il rencontre Denis Cumont (maire) et Daniel Garnier (adjoint) pour être embauché à la Commune de Perrigny en tant qu'employé municipal. Après un an en tant que stagiaire, il est titularisé. Il intègre une équipe de 4 salariés, où la polyvalence est de rigueur. Il obtiendra le grade d'agent de maîtrise en 2021 après avoir passé un examen professionnel. En toute modestie, il pense avoir réussi dans sa vie professionnelle, grâce, en



plus de son plaisir à bricoler, à son esprit d'initiative et sa mémoire « du tonnerre ».

Ces nouvelles fonctions correspondent totalement à ses compétences et à son caractère : travailler dehors, bricoler, marcher, observer, rencontrer du monde... Son côté bricoleur ressort à tous les coins de rue (décorations de Noël), dans les écoles (point crayons, hôtel à insectes, composteur, éléphant dans la cour), dans les bureaux de la mairie (personnages en bois, sapin en gobelet), aux carrefours du village (panneau en bois qui change de couleur en fonction des saisons). Il sait donner une vie à tout morceau de bois, au moindre pot de fleur. Toutes ses œuvres laissent transparaître son humour et sa filouterie ! Il a également participé à la réfection des bâtiments communaux (anciennes écoles), en y installant des cuisines fonctionnelles et agréables.

Cette passion le poursuit d'ailleurs à son domicile, où il décore son jardin avec beaucoup de subtilités, en utilisant des pots de fleurs, les arbres existants, des bouts de bois... Il a même su en faire le paradis des chats en installant, de façon très discrète, des cabanes à chat un peu partout. Il pense tenir ses talents de

bricoleur de son père qui lui a appris à être débrouillard dans toute situation. Il a su l'observer pendant toute son enfance, par curiosité.

En 2018, il décide enfin de se marier avec Brigitte. Bien qu'il n'hésite pas à crier sur les toits qu'il s'agit d'un « mariage forcé », il n'arrive pas à cacher très longtemps son bonheur et finit par admettre qu'il n'a pas eu beaucoup de mal à prendre cette décision. Lorsque l'on demande à Brigitte de nous présenter Frédéric, elle répond avec le sourire que c'est un « Macho » ! En retraite depuis 6 ans désormais, elle se dévoue volontiers pour faire ce que Frédéric a toujours détesté : le ménage, la vaisselle et la peinture.

Par contre, il adore cuisiner (axoa, poulet basquaise, chili con carne, gâteaux...). Sa grande passion est la marche. Il traverse notre campagne, seul le plus souvent. Il se décrit comme le radar à champignons. Il sait se cacher dans la nature. Ce sont des moments où il se sent vivre sans contrainte. Ce qu'il regrette depuis qu'il est en retraite, c'est de ne plus pouvoir prendre de vacances comme il veut.

Il a de nombreux projets de voyage, entre autres : le Pays Basque, la Haute Marne, la Bavière Rhénane (berceau de ses ancêtres). Passionné de généalogie, ces voyages lui permettront de compléter son vaste arbre généalogique, déjà très riche. Il a désormais tout le loisir d'aller dans son petit coin de paradis à Ribagnac dès que l'envie lui vient.

Toute la municipalité de Perrigny et ses anciens collègues lui souhaitent une excellente et très longue retraite, et le remercient pour tout ce qu'il a fait pour notre commune.

VIE DE LA COMMUNE

CLIN D'OEIL

ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

M. MERAT Bernard le 17/10/2023

Mme JUILLARD Yvette le 13/11/2023

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 18h00.

Tél : 03.86.46.64.17

mail : mairiedeperrigny@orange.fr

Site internet : www.perrigny.fr

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse de la Communauté de l'Auxerrois passe à nouveau à Perrigny et aux Bréandes. Vous serez tenus informés des jours de passage via PanneauPocket.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF

Les ordures ménagères sont collectées **le mercredi matin en semaine impaire** et le tri sélectif **le mardi matin en semaine impaire** (dans les 2 cas, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir si possible).

En cas de jours fériés qui peuvent perturber le ramassage, il faut alors se référer au calendrier de la communauté d'agglomération consultable et imprimable sur internet (<http://www.communaute-auxerrois.com>).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service de collecte des encombrants est suspendu jusqu'à nouvel ordre. La seule alternative est l'apport en déchèterie par vos propres moyens.

Une étude sur la gestion des déchets est en cours à la Communauté d'Agglomération, les conclusions de cette étude permettront d'en savoir davantage sur l'avenir de ce service.

Pour contacter la Communauté d'Agglomération : appelez le 03.86.72.43.00.

AUTOCOLLANT STOP PUB

Nous tenons à votre disposition en Mairie un autocollant stop pub, destiné à être apposé sur votre boîte aux lettres. Pour information, la publicité que nous recevons représente en moyenne 35 kg de papier par an et par foyer.

Sachez que s'il dit non aux publicités diverses, il dit en revanche oui aux informations des collectivités (Perrigny Infos, Auxerrois Magazine...)

